
La rédaction de l'état initial du SAGE : assurer une connaissance partagée

La réalisation d'un état des lieux du territoire est la première étape indispensable à l'élaboration du SAGE. Comment s'est-elle déroulée sur le SAGE de l'Arroux et de la Bourbince, actuellement en cours d'élaboration ?



Témoignage

Steve MULLER

Animateur de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Arroux-Bourbince

La CLE du SAGE Arroux-Bourbince a validé l'état initial en décembre 2013 : comment s'est organisée la rédaction de ce document ?



La volonté de mettre en place un SAGE sur les bassins de l'Arroux et de la Bourbince (région Bourgogne) a émergé en 2007. A partir de là, les étapes se sont enchaînées assez rapidement :

- J'ai été recruté en 2009 par le syndicat intercommunal d'étude et d'aménagement de la Bourbince pour assurer l'animation.
- Nous avons rédigé le dossier préliminaire, avec l'aide de différents partenaires, et l'avons soumis à l'avis des collectivités et des instances officielles pour aboutir à la signature des arrêtés de périmètre et de constitution de la CLE en 2010.

La rédaction de l'état initial a de ce fait pu être engagée dès fin 2010. Il était convenu d'avance que ce travail serait réalisé en interne, par l'animateur, afin de mieux connaître le territoire et ses acteurs, mais aussi pour se faire connaître.

Le document a été rédigé à partir d'une synthèse bibliographique, de la collecte de données (techniques, scientifiques, réglementaires et socio-économiques) auprès de différents organismes et d'entretiens avec les principaux acteurs du bassin (collectivités, établissements publics, services de l'Etat, usagers et associations), mais aussi à partir de rapports issus des programmes d'actions du territoire (contrat de restauration entretien et contrats territoriaux).

Ne disposant pas de secrétariat et devant m'occuper de tâches annexes (étude de pré-localisation des zones humides, communication, réunions de CLE, etc.), je me suis appuyé sur deux stagiaires pour la compilation des données (une stagiaire pour le recueil des données fin 2010, une stagiaire sur le volet usages de l'eau en 2012).

Le document a été validé par la CLE en décembre 2013 : son élaboration a donc duré trois ans, avec un suivi assuré par la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN) de Saône-et-Loire.

Que contient-il ?

EN QUELQUES CHIFFRES

Le territoire du SAGE :

L'Arroux, une rivière de **132 km**

Un bassin versant de **3177 km²**

79.35% en Saône-et-Loire

69.8% de terres agricoles, **25.7%** de zones forestières

3 unités urbaines de plus de 25000 habitants

Montceau-les Mines, Le Creusot, Autun

Nous avons insisté lors des réunions de travail et de présentations sur l'objectif de l'état initial : il s'agit de constituer un recueil de données et de donner une image à un instant t du territoire, en termes de milieu, d'usages et d'acteurs. A ne pas confondre avec le diagnostic qui synthétise les différents éléments recueillis et met en évidence les interactions entre les milieux, les pressions, les usages, les enjeux environnementaux et les développements socio-économiques.

Le document se décline en 6 grandes thématiques : cadre géographique et milieu physique, usages de l'eau, qualité et quantité de la ressource, richesses patrimoniales, risques, acteurs, compétences, programmes et réglementation. Il comprend également un préambule reprenant les principaux acteurs, les financements et les différentes phases d'un SAGE, ainsi qu'un atlas cartographique. Grâce à ce document, nous avons pu mettre en exergue les données manquantes, les études à faire et commencer à réfléchir aux priorités.

Pour permettre une lecture plus rapide par les élus et partenaires, nous l'avons complété avec une synthèse. L'état initial doit en effet permettre aux acteurs du territoire de mieux appréhender les enjeux de la gestion de l'eau et donc du SAGE.

Figure 1 : Chapitres de l'état initial du SAGE Arroux-Bourbince

PARTIE	SOUS PARTIE	NB DE PAGES
PARTIE 1 CADRE GEOGRAPHIQUE ET MILIEU PHYSIQUE	Situation géographique Contexte climatologique Contexte topographique Contexte hydrographique, morphologique, hydraulique Contexte géologique Contexte hydrogéologique et hydrologique Occupations du sol et paysages Synthèse	24
PARTIE 2 USAGES DE L'EAU	Démographie Alimentation en Eau Potable Assainissement Industries Agriculture Canal du Centre Synthèse des prélèvements	84
PARTIE 3 QUALITE ET QUANTITE DES EAUX	Avant-propos, objectifs et contexte Eaux superficielles – Masses d'eau Cours d'eau Eaux superficielles – Masses d'eau Plans d'eau Masses d'eau artificielles – Canal du centre Eaux souterraines – Canal du Centre Eaux souterraines Synthèse	54
PARTIE 4 RICHESSES PATRIMONIALES	ZNIEFF Natura 2000 Espaces labellisés Trame verte et bleue Zones humides Espaces protégés et espaces patrimoniales Synthèse	34
PARTIE 5 RISQUES	Aspects réglementaires des risques Risques d'inondations sur l'Arroux et la Bourbince Risque d'inondations en cas de rupture de barrage Risque de sécheresse et d'étiage Synthèse	20
PARTIE 6 ACTEURS, COMPETENCES, PROGRAMMES ET REGLEMENTATION	Acteurs et compétences Principaux programmes Interventions financières des acteurs Contexte réglementaire Synthèse	42

Source : Etat initial – Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ARROUX BOURBINCE, Décembre 2003

Avez-vous rencontré des difficultés ?

La CLE avait prévu une finalisation en 2012, mais au vu des tâches et moyens (financiers et humains), les délais n'ont pu être respectés. Une des principales difficultés rencontrées relève de la « donnée » : le territoire du SAGE concerne une seule région mais trois départements, aussi la compilation des données a été longue et compliquée. Nous avons été confrontés à des données hétérogènes entre les départements, en termes de structures, d'échelle spatiale, d'échelle de temps, de disponibilité, de complétude, etc. Nous pensions utiliser le porter à connaissance, mais il ne contenait que des informations sur l'assainissement, et en Saône-et-Loire.

Le deuxième point concerne plus l'organisation de la démarche en tant que telle : nous avons travaillé chapitre par chapitre, mais essentiellement avec le bureau de la CLE et la MISEN. Nous avons fait l'erreur de ne présenter l'état initial aux membres de la CLE que fin 2012, après deux ans de rédaction. N'ayant pas été forcément associés à la rédaction, ils n'ont pas accepté le document en l'état.

Comment y avez-vous remédié ?

Nous avons mis en place des comités de relecture composés de membres de la CLE et de membres externes qui ont apporté leur expertise et leurs connaissances historiques. Des réunions de travail et de validation ont été organisées au premier semestre 2013 pour chacun des six chapitres de l'état initial. Ces comités ont bien fonctionné : ils ont permis d'associer tous les acteurs du territoire et de leur donner la parole.

La cellule d'animation a pu finaliser le document et l'a présenté en CLE qui l'a validé en décembre 2013.

Nous avons aussi publié une lettre d'information, le journal du SAGE Arroux-Bourbince, pour informer les membres de la CLE, mais aussi les conseillers municipaux des communes du périmètre, les usagers, les services de l'Etat, les SAGE avoisinants, etc.

Avec le recul, quelles leçons en tirez-vous ?

Ce que je retiendrais de cette expérience, c'est :

- d'anticiper pendant l'instruction du SAGE, en organisant des réunions avec les services de l'Etat pour élaborer le porter à connaissance (calendrier, identification des grandes lignes, données à acquérir),
- de travailler dès le départ sur l'organisation de la rédaction de l'état initial, avec un comité de pilotage,
- et de partager l'état initial avec les différents acteurs, assez tôt dans la démarche, pour une bonne prise de connaissance.

Lors des comités de relecture, des membres de la CLE nous ont fait remarquer que les cartes étaient un peu anciennes (certaines datant de 2009). Nous avons donc procédé à la réactualisation de certaines données en 2013 pour insertion dans l'état initial final. Avec le recul, je dirais qu'il vaut mieux prendre du temps pour la concertation, base de l'élaboration du SAGE, et avancer sur la rédaction.

Je finirais en précisant que nous avons bien un guide méthodologique national sur l'élaboration et la mise en œuvre des SAGE, mais qu'il serait intéressant d'avoir un écrit avec un partage d'expériences des animateurs ayant déjà réalisé leur état initial. Pendant ces trois années, j'ai pris contact avec des animateurs rencontrés lors des réunions organisées sur le bassin Loire-Bretagne : ces discussions permettent d'échanger avec des personnes qui ont pris du recul sur leurs expériences et donnent des pistes pour éviter les pièges.

En savoir plus :

- [La fiche du SAGE Arroux-Bourbince sur Gest'eau](#)
- [Les documents du SAGE Arroux-Bourbince sur Gest'eau](#)
- Contact : sage_arroux@orange.fr